

[Text]

Mr. Protti: I'm generally constrained with respect to what I can say about specific activities. It is section 19, I believe.

Mr. Nunziata: Can you read it for us? What does section 19 say?

Mr. Protti: Mr. Nunziata, I did not bring a copy of the act with me. I certainly can't recall it from memory.

The Vice-Chairman: Can we come back to that?

• 1635

Mr. Nunziata: Perhaps we can go to Mr. Blackburn and I'll come back to it.

Mr. Blackburn: With regard to the general reaction to your appointment, I conclude that the government, both in your case and your predecessor's case, was looking for management skills and experience in government as opposed to skills directly related to intelligence work with respect to the directorship of your agency. I concur in that personally because I think we all have some passing acquaintance, and not fictional either, with the problems that some of the other intelligence services have run into over the years, particularly MI-5 and SIS in the United Kingdom, where people have been promoted from within the services and their promotions have probably caused more problems from time to time than they solved, because they have this clubbish, old school tie network, particularly in England, that goes up the pipe with one or other of the leading lights, and when they get to the top they expect certain favours and personal relationships to result in even further promotions.

I do, frankly, like the system that we've adopted here, where somebody is brought in from outside, placed in top command, and then learns the intelligence side of it and the security side of it as he goes along. Management skills are of paramount importance.

Secondly, you don't bring any baggage to the job in that you don't have prior commitments, formal or informal, with anybody in the service before you take over. I want you to know that I am certainly satisfied with that approach to appointing directors in the service.

My question relates to a statement that Mr. Jean-Jacques Blais made not long ago. Mr. Blais, who is a member of the security review committee, said to this committee recently:

There is an emergence of parallel intelligence services in the RCM Police, such as the recreation of its intelligence headquarters for the purposes of directing national security investigations, terrorism, analysis of intelligence and threat evaluation.

It is my understanding that the intelligence directorate of RCMP was done away with and that CSIS was to take its place, and that it was done away with for a variety of reasons going back to the 1970s, the McDonald royal commission and so on. We wanted a purely civilian intelligence service in this country. Is Mr. Blais's statement accurate, to your knowledge? Is this developing within the RCM Police? Are they establishing a parallel service? Is this part of their

[Translation]

M. Protti: De façon générale, je ne peux parler librement d'activités spécifiques. Je crois que c'est l'article 19.

M. Nunziata: Pouvez-vous nous le lire? Que dit l'article 19?

M. Protti: Monsieur Nunziata, je n'ai pas apporté un exemplaire de la loi. Je ne m'en souviens certainement pas par coeur.

Le vice-président: Pourrions-nous revenir là-dessus?

M. Nunziata: Nous pouvons peut-être passer à M. Blackburn et nous reviendrons là-dessus.

M. Blackburn: En ce qui concerne la façon dont votre nomination a été généralement reçue, j'en conclus que le gouvernement, dans votre cas et dans celui de votre prédécesseur, recherchait pour la direction de son organisme des capacités de gestion et de l'expérience au sein de l'administration fédérale plutôt que des capacités directement liées aux activités de renseignement. Je trouve bon que l'on procède ainsi parce que je pense que nous sommes tous au courant des problèmes qu'ont rencontrés certains autres services de renseignement au fil des ans, en particulier MI-5 et SIS au Royaume-Uni, où des gens ont été promus à l'intérieur des services et où ses promotions ont sans doute causé plus de problèmes qu'elles n'en ont résolu, parce qu'ils ont cet esprit de club, de clique d'anciens élèves, surtout en Angleterre, où les gens grimpent dans la hiérarchie en s'accrochant à une étoile montante et, une fois rendu au sommet, ils s'attendent à ce que certaines faveurs et certains contacts personnels leur permettent d'obtenir encore d'autres promotions.

Pour ma part, franchement, j'aime le système que nous avons adopté ici, où l'on fait venir quelqu'un de l'extérieur, on le met aux commandes, et il apprend au fur et à mesure l'aspect renseignement et sécurité des choses. Les capacités de gestion sont primordiales.

Deuxièmement, vous arrivez les mains libres, en ce sens que vous n'apportez pas avec vous d'engagements pris antérieurement, officiellement ou non, envers des gens du service. Sachez bien que je suis tout à fait satisfait de l'approche suivie pour nommer les directeurs du service.

Ma question porte sur une déclaration faite récemment par M. Jean-Jacques Blais, qui est membre du comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Il a récemment dit à ce comité:

On assiste à l'émergence dans la Gendarmerie royale de services de renseignement parallèles, comme le rétablissement de sa direction du renseignement pour mener les enquêtes relatives à la sécurité nationale, au terrorisme, à l'analyse des renseignements et à l'évaluation des menaces.

Je crois comprendre que l'on avait dissout la direction du renseignement de la Gendarmerie royale et que le SCRS l'avait remplacée, et ce pour un certain nombre de raisons qui remontent jusqu'aux années 70, à la commission d'enquête McDonald, etc. Nous voulions un service de renseignement entièrement civil dans ce pays. La déclaration de M. Blais est-elle exacte, à votre connaissance? Cela se passe-t-il vraiment au sein de la Gendarmerie royale? Sont-